Journal Officiel du District Artois N°836 du mardi 6 juin 2023

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS JEUNES
3. GESTIONS des LITIGES – Restreinte du 30 mai 2023
4. GESTION des LITIGES – Restreinte du 5 juin 2023
5. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

DISCIPLINE
PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :
¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 9 JUIN (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 4 JUIN 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le SAMEDI 17 JUIN (de 9 heures à 10 heures 30) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 11 JUIN 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 23 JUIN (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 18 JUIN 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 30 JUIN (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 25 JUIN 2023, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

COMPETITIONS JEUNES

RAPPEL

Les rencontres reportées SANS l'accord de la Commission seront considérées FORFAIT pour les 2 équipes *(Article 92 des règlements généraux. du District ARTOIS).*

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 17 juin 2023 à 16 heures :

U18 D3 – GROUPE B

USA LIEVIN / FC CARVIN DYNAMO

U16 D2 – GROUPE C

AS FEVENT/CROISETTE / AS TINCQUIZEL

> La rencontre suivante est reprogrammée au Dimanche 18 juin 2023 à 10 heures :

U15 D5 – GROUPE C

US NOYELLES sous LENS (b) / ES ANGRES

Pascal WATEL

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du mardi 30 mai 2023
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée des 18 – 20 et 21 mai

SENIORS D2 – GROUPE A

Rencontre 24730575 : USSM LOOS (b) / FC LILLERS
2ème forfait de LOOS.
LILLERS bat LOOS par forfait 5/0.
Amende de 100€ à LOOS.

SENIORS D3 – GROUPE B

Rencontre 24731440 : ES VENDIN / RC SAINS
1er forfait de SAINS.
VENDIN bat SAINS par forfait 5/0.
Amende de 100€ à SAINS.

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731762 : AS TINCQUIZEL (b) / AS MAROEUIL
1er forfait de TINCQUIZEL.
MAROEUIL bat TINCQUIZEL par forfait 5/0.
Amende de 100€ à TINCQUIZEL.

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 24732024 : US IZEL ESQUERCHIN / AS SALOME
1er forfait de SALOME.
IZEL ESQUERCHIN bat SALOME par forfait 5/0.
Amende de 100€ à SALOME.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763121 : CS PERNES / ESD ISBERGUES (c)
1er forfait de PERNES.
ISBERGUES bat PERNES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à PERNES.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre 24763386 : FC MERICOURT / OLYMPIQUE VENDIN (b)

2ème forfait de VENDIN.
MERICOURT bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VENDIN.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052873 : BOUBERS (b) / ES OURTON (b)

2ème forfait de OURTON.
BOUBERS/C bat OURTON par forfait 5/0.
Amende de 60€ à OURTON.

Rencontre 25052875 : CALONNE (b) / CROISETTE

2ème forfait de CALONNE.
CROISETTE bat CALONNE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à CALONNE.

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 25053308 : ES ELEU (b) / FCE LA BASSEE (b)

2ème forfait de LA BASSEE.
ELEU bat LA BASSEE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LA BASSEE.

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 2553471 : AFC LIBERCOURT (b) / FC MERICOURT (c)

1er forfait de MERICOURT.
LIBERCOURT bat MERICOURT par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MERICOURT.

SENIORS D7 – GROUPE F

Rencontre 25053600 : AJ ARTOIS (c) / ES ROEUX

1er forfait de ARTOIS AJ.
ROEUX bat ARTOIS AJ par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ARTOIS AJ.

Rencontre 25053604 : AS MAROEUIL (b) / SCF ACHICOURT (b)

1er forfait de ACHICOURT.
MAROEUIL bat ACHICOURT par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ACHICOURT.

VETERANS A 11 – GROUPE A

Rencontre 24950943 : AS MAROEUIL / US MONCHY AU BOIS

2ème forfait de MONCHY AU BOIS.
MAROEUIL bat MONCHY AU BOIS par forfait 5/0.
Amende de 50€ à MONCHY AU BOIS.

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24951076 : FC MONTIGNY/ FC AUCHEL

2ème forfait de AUCHEL.
MONTIGNY bat AUCHEL par forfait 5/0.
Amende de 50€ à AUCHEL.

VETERANS A 7 – GROUPE A
Rencontre 24951949 : US SAINT-POL / AS CAUCHY
1er forfait de CAUCHY.
SAINT-POL bat CAUCHY par forfait 5/0.
Amende de 60€ à CAUCHY.

VETERANS A 7 – GROUPE B
Rencontre 24952040 : AS VENDIN / FC MERICOURT
1er forfait de MERICOURT.
VENDIN bat MERICOURT par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MERICOURT.

VETERANS A 7 – GROUPE C
Rencontre 24952129 : US ARLEUX / AS VALLEE DE LA TERNOISE
1er forfait de VALLEE DE LA TERNOISE.
ARLEUX bat VALLEE DE LA YERNOISE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VALLEE DE LA TERNOISE.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE A
Rencontre 25052967 : EC MAZINGARBE (b) / ES DOUVRIN
2ème forfait de DOUVRIN.
MAZINGARBE bat DOUVRIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à DOUVRIN.
Rencontre 25002966 : US CARVIN RUCH / OSC VITRY
1erforfait de VITRY.
CARVIN RUCH bat VITRY par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VITRY.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C
Rencontre 25003231 : ES LAVENTIE / FC LILLERS (b)
1er forfait de LAVENTIE.
LILLERS bat LAVENTIE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LAVENTIE.

U18 D2 – GROUPE B
Rencontre 25406042 : ESD ISBERGUES / OLYMPIQUE BURBURE
2ème forfait de BURBURE.
ISBERGUES bat BURBURE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BURBURE.

U18 D3 – GROUPE B
Rencontre 25406684 : ASBB OIGNIES / AAE DOURGES
1er forfait de DOURGES.
OIGNIES bat DOURGES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à DOURGES.
Rencontre 25406686 : US ROUVROY / USA LIEVIN
3ème forfait de LIEVIN.
ROUVROY bat LIEVIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LIEVIN.

U18 D4 – GROUPE A

Rencontre 25406881 : UC DIVION / AS VALLEE DE LA TERNOISE

1er forfait de VALLEE DE LA TERNOISE.
DIVION bat VALLEE DE LA TERNOISE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VALLEE DE LA TERNOISE.
Match retour à DIVION.

U18 D4 – GROUPE C

Rencontre 25406992 : AS VIOLAINES / AS PONT A VENDIN

2ème forfait de PONT A VENDIN.
VIOLAINES bat PONT A VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à PONT A VENDIN.

U18 D4 – GROUPE D

Rencontre 25407049 : AS BAPAUME BERT. VAULX / US CROISILLES

2ème forfait de BAPAUME BERT. VAULX AS.
CROISILLES bat BAPAUME BERT. VAULX par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BAPAUME BERT. VAULX.

U17 D1

Rencontre 25404236 : USO MEURCHIN / US COURCELLES

2ème forfait de COURCELLES.
MEURCHIN bat COURCELLES par forfait 5/0.
Amende du 60€ à COURCELLES.

Rencontre 25404237 : ENT. ATREBATE BOUBERS / AS SAILLY LABOURSE

2ème forfait de SAILLY LABOURSE.
ENT. ATREBATE BOUBERS bat SAILLY LABOURSE par forfait 5/0.
Amende du 60€ à SAILLY LABOURSE.

U16 – D1

Rencontre 25404302 : SC SAINT-NICOLAS / COS MARLES

1ER forfait de MARLES.
SAINT-NICOLAS bat MARLES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MARLES.

U16 D2 – GROUPE C

Rencontre 25404475 : AS TINCQUIZEL / AS VENDIN

1ER forfait de VENDIN.
TINCQUIZEL bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VENDIN.

U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 25412160 : AG GRENAY / US CARVIN RUCH (b)

3ème forfait de CARVIN RUCH.
GRENAY bat CARVIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à CARVIN RUCH.

U15 A 8 – GROUPE C

Rencontre 25412273 : AJ RUITZ / COS MARLES (c)

1er forfait de MARLES.
RUITZ bat MARLES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à MARLES.

Rencontre 25412274 : US HESDIGNEUL / OL LA COMTE

2ème forfait de LA COMTE.
HESDIGNEUL bat LA COMTE par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LA COMTE.

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 2504964 : ES LABEUVRIERE / AS BARLIN

2ème forfait de BARLIN.
LABEUVRIERE bat BARLIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BARLIN.

U15 D5 – GROUPE C

Rencontre 25005370 : OLYMPIQUE LIEVIN (b) / ES ANGRES

1er forfait de ANGRES.
LIEVIN bat ANGRES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ANGRES.

SENIORS D1 – GROUPE A

Rencontre 24717042 : ESD ISBERGUES / CS AVION (b)

Réserves d'avant match de ISBERGUES, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/3
Amende de 17 € à ISBERGUES.

SENIORS D2 – GROUPE B

Rencontre 24730741 : US MONCHY AU BOIS / ASSB OIGNIES (b)

Réserves d'avant match de MONCHY AU BOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/2
Amende de 17 € à MONCHY AU BOIS.

SENIORS D3 – GROUPE C

Rencontre 24731586 : AJ ARTOIS / SC SAINT-NICOLAS (b)

Réserves d'avant match de ARTOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/1
Amende de 17 € à ARTOIS AJ.

Rencontre 24731587 : ES SAINT-LAURENT FEUCHY (b) BEAUMETZ SUD ARTOIS

Réserves d'avant match de BEAUMETZ SUD ARTOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/3
Amende de 17 € à BEAUMETZ SUD ARTOIS.

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731764 : AS VALLEE DE LA TERNOISE / AS BEAURAINS (b=

Réserves d'avant match de VALLEE DE LA TERNOISE, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/0
Amende de 17 € à VALLEE DE LA TRNOISE.

SENIORS D4 – GROUPE B
Rencontre 24731858 : CS PERNES / ES LABEUVRIERE (b)
Réserves d'avant match de PERNES, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/1
Amende de 17 € à PERNES.

SENIORS D4 – GROUPE B
Rencontre 24731892 : AS BARLIN / AFCLL BETHUNE (b)
Réserves d'avant match de BARLIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/8
Amende de 17 € à BARLIN.

SENIORS D5 – GROUPE A
Rencontre 24762328 : SCF ACHICOURT / US SAINT-POL (c)
Réserves d'avant match de ACHICOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à ACHICOURT.

SENIORS D5 – GROUPE D
Rencontre 24762698 : OLYMPIQUE HENIN (b) / FC ANNAY (b)
Réserves d'avant match de ANNAY, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/3
Amende de 17 € à ANNAY.
Rencontre 24762723 : EC MAZINGARBE / OLYMPIQUE HENIN (b)
Réserves d'avant match de HENIN., non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/4
Amende de 17 € à HENIN.

SENIORS D5 – GROUPE E
Rencontre 24762858 : USO DROCOURT (b) / ASSB OIGNIES (c)
Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 – GROUPE C
Rencontre 24763252 : AFCLL BETHUNE (c) FC BUSNES (b)
Réserves d'avant match de BUSNES, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/2
Amende de 17 € à BUSNES.

SENIORS D7 – GROUPE D
Rencontre 25053283 : FC MERICOURT (b) / AS PONT A VENDIN
Réserves d'avant match de PONT A VENDIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à PONT A VENDIN.

SENIORS D7 – GROUPE E
Rencontre 25053473 : AS HENIN KENNEDY / AS QUIERY LA MOTTE (b)
Réserves d'avant match de HENIN KENNED, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 6/1
Amende de 17 € à HENIN KENNEDY

U15 – D1

Rencontre 25404557 : AFC LIBERCOURT / ES SAINT-LAURENT FEUCHY

Réserves d'avant match de LIBERCOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 17 € à LIBERCOURT.

U15 D4 – GROUPE A

Rencontre 25404907 : US BOUBERS/ / JS ECOURT (b)

Réserves d'avant match de BOUBERS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/2
Amende de 17 € à BOUBERS.

U14 – D1

Rencontre 25405490 : ES BULLY / US NOEUX

Réserves d'avant match de BULLY, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/1
Amende de 17 € à BULLY.

Rencontre 25405491 : SCPP WINGLES / SC SAINT-NICOLAS

Observations d'après match de SAINT-NICOLAS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/1
Amende de 17 € à SAINT-NICOLAS.

COUPE U16 ARTOIS

Rencontre 25824541 : US VERMELLES(b) /COS MARLES

Réserves d'avant match de MARLES COS, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/0
Amende de 17 € à MARLE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du lundi 5 juin 2023
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée du 15 avril - additif

U18 D1

Rencontre 25405798 : SC SAINT-NICOLAS / US VERMELLES

Match arrêté à la 87ème minute pour insuffisance de joueurs à VERMELLES suite à 2 exclusions et 2 joueurs blessés (10 noms sur la FMI) sur le score de 6 – 0 pour SAINT-NICOLAS.
Amende de 8€ à VERMELLES.

Journée des 24 – 27 – 28 et 29 mai

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24951005 : BETHUNE STADE / US BILLY BERCLAU

1er forfait de BILLY BERCLAU.
BETHUNE STADE bat LOOS par forfait 5/0.
Amende de 60€ à BILLY BERCLAU.

VETERANS A 11 – GROUPE C

Rencontre 25154697 : ESC ILLIES AUBERS / E. VERQUIN

1er forfait de VERQUIN.
ILLIES AUBERS bat VERQUIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VERQUIN.
Match retour a ILLIES AUBERS.

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre N°24951896 LAPUGNOY US – VAUDRICOURT KENNEDY RC

1er forfait de VAUDRICOURT KENNEDY.
LAPUGNOY bat VAUDRICOURT KENNEDY par forfait 5/0.
Amende de 60€ à VAUDRICOURT KENNEDY.

VETERANS A 7 – GROUPE B

Rencontre 24952002 : SC SAINT-NICOLAS / ES ANGRES

2ème forfait de ANGRES.
SAINT-NICOLAS bat ANGRES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à ANGRES.
Match retour à SAINT-NICOLAS.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE A

Rencontre 25002951 : HENIN STADE / SCPP WINGLES

1er forfait de WINGLES.
HENIN STADE bat WINGLES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à WINGLES.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE B

Rencontre 25003106 : ES BULLY / FC HERSIN

2ème forfait de HERSIN.
BULLY bat HERSIN par forfait 5/0.
Amende de 60€ à HERSIN.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003218 : DR LAMBRES / FC LILLERS (b)

3ème forfait de LILLERS.
LAMBRES bat LILLERS par forfait 5/0.
Amende de 60€ à LILLERS.

U15 D5 – GROUPE B

Rencontre 25405287 : FC CAMBLAIN / CS PERNES

1er forfait de PERNES.
CAMBLAIN bat PERNES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à PERNES.

U16 FEMININES A 8 – GROUPE B

Rencontre 25678123 : ASSB OIGNIES / US NOYELLES SOUS LENS

2ème forfait de OIGNIES.
NOYELLES SOUS LENS bat OIGNIES par forfait 5/0.
Amende de 60€ à OIGNIES.

COUPE ARTOIS FEMININES

Rencontre 25802358 : ESD ISBERGUES / FCF HENIN BEAUMONT (b)

Forfait de ISBERGUES.
HENIN BEAUMONT bat ISBERGUES par forfait 5/0.
Amende de 25€ à ISBERGUES.

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre 24762977 : OC COJEUL (b) / AS PTT ARRAS

Réserves d'avant match de COJEUL, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/2
Amende de 17 € à COJEUL.

Rencontre 24762977 : COJEUL (b) / AS PTT ARRAS

Réserves d'avant match de ARRAS PTT, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/2
Amende de 17 € à ARRAS PTT.

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 25053301 : AS PONT A VENDIN / ES ELEU (b)

Réserves d'avant match de ELEU, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/3
Amende de 17 € à ELEU.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire :
Marc TINCHON.

TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

4 juin	FC HERSIN	U12/U13
7 juin	USSM LOOS	U8/U9
10 juin (matin)	FC TORTEQUENNE	U8/U9
10 juin	USSM LOOS	U10/U11
10 juin	FC TORTEQUENNE	U10/U11 – U12/U13
10 juin	OLYMPIQUE LIEVIN	U9
10 juin	FC HINGES	U11 – U13
10 juin	ES HAISNES	U13
10 juin	JF GUARBECQUE	U6/U7 – U8/U9
11 juin	FC TORTEQUENNE	U6/U7
11 juin	SC SAINT NICOLAS	U12/U13
11 juin	US VERMELLES	U11 F

Tournois et rassemblements homologués sous réserve du bon déroulement des compétitions.